

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 22 Février 2018
Nombre des Membres en exercice : 78

**OBJET : 2018-02-18 - FONCTION PUBLIQUE (4.1.1) - MODIFICATION DU
TABLEAU DES EFFECTIFS – AVANCEMENT DE GRADE**

DATE DE CONVOCATION : 15 FEVRIER 2018

DATE DE L’AFFICHAGE : 5 MARS 2018 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	André FONTANA ayant la procuration de Bernard DEPAILLAT, Gérald LIOUVILLE ayant la procuration de Clément VERDELET, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET (départ à la 2018-02-19), Jean-Luc STAROSSE ayant la procuration d’Olivier HEYOB, Emmanuel PAYEUR ayant la procuration de Mustapha ADRAYNI, Bernard FABING, Fabrice CHARTREUX ayant la procuration de Jean-François SEGALT, Laurent GUYOT ayant la procuration de Christine ASSFELD LAMAZE, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE ayant la procuration de Patrice KNAPEK, Christophe MAURY ayant la procuration de Yolande AGRIMONTI, Isabelle GUILLAUME ayant la procuration de Fatima EZAROIL, Jean-Robert GORCE (départ à la 2018-02-08), Philippe MONALDESCHI, Bruno BECK ayant la procuration d’Isabelle GASPAS, Damien BRASSEUR (départ à la 2018-02-02), Roger JOUBERT, Chantal PIERSON ayant la procuration de Damien BRASSEUR à compter de la 2018-02-02, Patrick THIERY, Philippe HENNEBERT, François MANSION, Jean-François MATTE (départ à la 2018-02-12), Elisabeth GILET ayant la suppléance de Kristell JUVEN, Jorge BOCANEGRA ayant la procuration de Catherine BRETENOUX, Thierry BAUER, Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE, Michèle PILOT ayant la procuration de Malika GHAZZALE, Michel NOISSETTE, Alain BOURGEOIS ayant la procuration de Lydie LEPIOUFF, Guy SCHILLING ayant la procuration de Gérard HOWALD, Marie VIOT ayant la procuration de Catherine GAY, Pascal MATTEUDI, Raphaël ARNOULD, Gérard BOULANGER, Corinne LALANCE, Christine THERMINOT, Christelle AMMARI, Denis PICARD, Jean Pierre COUTEAU, Thomas MIGOT (départ à la 2018-02-02), André FONTAINE, Dominique PERRIN ayant la procuration de Fabrice DE SANTIS, André MAGNIER, Bernard DROUIN ayant la procuration de Régis MATHIEU, Jean-Louis CLAUDON ayant la procuration d’Alde HARMAND, Thierry COLLET.
<u>Etaient excusés :</u>	Yolande AGRIMONTI, Patrice KNAPEK, Isabelle GASPAS, Régis MATHIEU, Clément VERDELET, Bernard DEPAILLAT, Kristell JUVEN, Gérald ERZEN, Xavier RICHARD, Catherine BRETENOUX, Fabrice DE SANTIS, Gérard HOWALD, Matthieu VERGEOT, Catherine GAY, Claudine CAMUS,
<u>Avis de procuration :</u>	Pour la 2018-02-01 : 18 avis procuration ; de la 2018-02-02 à la fin : 19 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	Du début à la fin : 1 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Guy SCHILLING
<u>Nombre de présents :</u>	2018-02-01 : 48 présents ; de la 2018-02-02 à la 2018-02-07 : 46 présents ; de la 2018-02-08 à la 2018-02-11 : 45 présents ; de la 2018-02-12 à la 2018-02-18 : 44 présents ; de la 2018-02-19 à la fin : 43 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	2018-02-01 : 66 votants ; de la 2018-02-02 à la 2018-02-07 : 65 votants ; de la 2018-02-08 à la 2018-02-11 : 64 votants ; de la 2018-02-12 à la 2018-02-18 : 63 votants ; de la 2018-02-19 à la fin : 62 votants.

REÇU EN PREFECTURE

le 01/03/2018

Application agréée E-legalite.com

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu le décret n° 2011-605 du 30 mai 2011, portant statut particulier du cadre d'emploi des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives,
Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010, portant statut particulier du cadre d'emploi des techniciens territoriaux,
Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006, portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le code de la fonction publique,
Vu le tableau des effectifs,
Vu l'organigramme de la Communauté de Communes,
Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du 15/02/2018,
Vu l'avis du Comité Technique sur les ratios et la fermeture de poste du 1^{er} février 2018,

Attendu qu'après examen des dossiers d'avancements possibles, réalisé de concert entre la Direction Générale et les Responsables hiérarchiques, les huit agents ont reçu un avis favorable à leur avancement, en tenant notamment compte de la réussite à l'examen professionnel, des conditions d'ancienneté, de la manière de servir et de l'implication dans les missions exercées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de modifier le tableau des effectifs ainsi qu'il suit :

CENTRE AQUATIQUE OVIVE

Création de poste – Avancement de grade :

1. Un poste d'éducateur des APS principal 2^{ème} classe, (réussite à l'examen professionnel) emploi permanent à temps complet, à compter du 1^{er} mars 2018,

Et fermeture d'un poste d'éducateur des APS à la même date.

2. Un poste d'éducateur des APS principal 2^{ème} classe, (réussite à l'examen professionnel) emploi permanent à temps complet, à compter du 1^{er} novembre 2018,

Et fermeture d'un poste d'éducateur des APS à la même date.

3. Un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, (réussite à l'examen professionnel) emploi permanent à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2018,

Et fermeture d'un poste d'adjoint administratif territorial à la même date

4. Un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, emploi permanent à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2018.

Et fermeture d'un poste d'adjoint technique territorial à la même date

SERVICE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

Création de poste – Avancement de grade :

5. Un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, emploi permanent à temps complet à compter du 1^{er} mars 2018,
Et fermeture de 1 poste d'adjoint technique territorial à la même date

POLE ENVIRONNEMENT

Création de poste - Avancement de grade :

6. Trois postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, emplois permanents à temps complet à compter du 1^{er} mars 2018,
Et fermeture de 3 postes d'adjoint technique territorial à la même date.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX